



Le Fonds de revenu Davis + Henderson présente ses résultats du premier trimestre

Le Fonds de revenu Davis + Henderson a réalisé pour le trimestre terminé le 31 mars 2007 une progression de ses produits d'exploitation et de ses flux de trésorerie par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Faits saillants

- Les produits d'exploitation ont augmenté de 19,2 millions de dollars, ou de 26,7 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de 2006. De cette hausse, une tranche de 12,7 millions de dollars, ou de 17,6 %, est attribuable à l'inclusion de Filogix et une tranche de 9,1 %, à la croissance interne.
- Le bénéfice net s'est accru de 1,7 million de dollars, ou de 10,0 %, par rapport à celui du premier trimestre de 2006. Cette augmentation est attribuable à l'incidence favorable de la progression du chiffre d'affaires, partiellement contrebalancée par la hausse des intérêts débiteurs et de l'amortissement liés à l'acquisition de Filogix. Le bénéfice net par part a reculé de 5,1 %, ou de 0,022 \$, pour s'établir à 0,415 \$. Le bénéfice net par part comprend une charge au titre de l'amortissement des actifs incorporels de 0,057 \$ par part liée à l'acquisition de Filogix.
- À 0,388 \$ par part, les distributions déclarées au premier trimestre de 2007 ont enregistré une progression de 5,1 % par rapport à celles du premier trimestre de 2006.

Commentaire de la direction

Nous sommes satisfaits des résultats du premier trimestre de 2007. Sur le plan du rendement, nous avons tiré profit de l'inclusion des résultats de Filogix ainsi que de plusieurs initiatives importantes qui ont favorisé la croissance interne. La croissance interne du chiffre d'affaires et des flux de trésorerie au cours du premier trimestre a été soutenue par les résultats favorables ayant découlé d'initiatives fructueuses, notamment les programmes Mon Identité^{MD} et Assistance sur mesure^{MC}, ainsi que par les volumes de commandes de chèques plus importants que prévu.

À l'avenir, les efforts de Davis + Henderson demeureront axés sur son objectif financier qui consiste à verser des distributions stables et légèrement en croissance. L'acquisition de Filogix nous a permis d'accroître considérablement nos capacités ainsi que l'éventail des services que nous offrons au secteur des services financiers canadiens. Grâce à nos plateformes solidement établies, nous veillerons à accroître davantage la valeur pour nos clients et propriétaires tout en cherchant à capitaliser sur nos programmes et atteindre nos objectifs.

Pour obtenir une analyse plus approfondie des résultats du premier trimestre, pour consulter les perspectives de la direction et pour lire la mise en garde concernant les énoncés prospectifs du présent rapport trimestriel, il y a lieu de se reporter à la rubrique intitulée « Rapport de gestion » du présent rapport.

Une évolution dans la bonne direction

À Propos de Davis + Henderson

Davis + Henderson et ses sociétés remplacées fournissent des services au secteur des services financiers canadiens depuis 1875. Grâce à une offre de services intégrés, **Davis + Henderson** est devenu chef de file sur le marché en fournissant des programmes à ses clients qui offrent des comptes de chèques et des services de prêts au Canada. Le **Fonds de revenu Davis + Henderson** est inscrit à la Bourse de Toronto sous le symbole DHE.UN.

Il est possible d'obtenir davantage de renseignements dans les documents d'information déposés par le **Fonds de revenu Davis + Henderson** auprès des autorités de réglementation sur les valeurs mobilières, lesquels se trouvent sur le site de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

RAPPORT DE GESTION

Le rapport de gestion du premier trimestre de 2007 devrait être lu à la lumière du rapport de gestion qui est contenu dans le rapport annuel du Fonds de revenu Davis + Henderson (le « Fonds », « l'entreprise » ou « Davis + Henderson ») pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006 et qui est daté du 27 février 2007, ainsi que des états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés ci-joints. Sauf indication contraire, les facteurs externes, qu'ils soient économiques ou propres au secteur d'activité, demeurent essentiellement les mêmes que ceux qui sont décrits dans le rapport de gestion annuel et dans la plus récente notice annuelle déposée par le Fonds.

STRATÉGIE

L'objectif financier du Fonds consiste à procurer aux porteurs de parts des distributions en espèces stables et légèrement en croissance en visant une progression annuelle des produits d'exploitation de l'ordre de 3 % à 5 % et en maintenant ses marges bénéficiaires. Le Fonds a élaboré trois principales stratégies afin d'atteindre cet objectif financier. Ces stratégies consistent à accroître la valeur du programme d'approvisionnement en chèques de l'entreprise, à proposer de nouveaux programmes destinés aux comptes de chèques et à proposer des programmes au sein du marché des services de prêts. Le Fonds met en œuvre ses stratégies au moyen d'initiatives internes, d'associations avec des tiers et d'acquisitions ciblées.

Dans le cadre de ses efforts visant à accroître son programme d'approvisionnement en chèques, Davis + Henderson consacre ses efforts sur l'augmentation de la valeur en offrant continuellement de nouveaux modèles de produits, en améliorant les composantes de sécurité et en combinant des produits et services qui s'agencent logiquement afin de proposer des forfaits commodes et avantageux aux détenteurs de comptes de chèques.

Les autres programmes de Davis + Henderson qui sont destinés aux comptes de chèques comprennent un programme de dépôts, lequel s'adresse aux titulaires de comptes qui sont de petites entreprises, et Tr@nsExpress^{MD}, un service qui permet aux institutions financières d'effectuer plus facilement des virements au titre des paiements électroniques préautorisés et des autorisations de dépôts directs entre les comptes de chèques au nom des titulaires de comptes au moment de l'ouverture de nouveaux comptes.

Dans le but de faire progresser sa troisième stratégie clé, l'entreprise a acquis Filogix et Advanced Validation Systems Limited Partnership (« AVS » ou « AVS L.P. »). Filogix fournit entre autres des services de traitement liés au montage et à la souscription de prêts hypothécaires au Canada. AVS, sous la marque de Davis + Henderson *Sécuri-Titres*^{MD}, propose notamment aux prêteurs des services de recherche et d'enregistrement pour les prêts sur biens personnels dans tout le Canada. L'acquisition de participations dans ces entreprises a créé une nouvelle plateforme commerciale pour Davis + Henderson.

Vers la fin de 2006, le ministre des Finances du Canada a publié un projet de loi qui, s'il était adopté, ferait en sorte que certaines fiducies de revenu, y compris le Fonds, payeront après l'exercice 2010 des impôts semblables à ceux que payent les sociétés canadiennes imposables. Le paiement de tels impôts aurait pour effet de réduire les flux de trésorerie du Fonds et, par conséquent, le montant disponible aux fins de distributions aux porteurs de parts. Les changements proposés ont suscité de l'incertitude sur les marchés financiers et causé des fluctuations du cours des parts de nombreuses fiducies de revenu, y compris celles du Fonds. Cette incertitude et les conséquences connexes pourraient avoir une incidence sur la capacité du Fonds de faire d'autres acquisitions. Depuis l'annonce des changements proposés, la direction et les fiduciaires suivent de près les changements qui se produisent dans le secteur des fiducies de revenu et continuent d'évaluer les conséquences éventuelles que ceux-ci peuvent avoir sur la stratégie actuelle du Fonds ainsi que sur les solutions de rechange dont il dispose, lesquelles doivent demeurer compatibles avec l'objectif visant à protéger et à accroître la valeur pour les porteurs de parts. Les propositions fiscales n'ont pas encore été adoptées mais elles pourraient l'être à tout moment.

PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les résultats du Fonds pour le trimestre terminé le 31 mars 2007 tiennent compte de ceux des activités de Filogix qui ont été acquises le 15 juin 2006. L'inclusion de Filogix a eu une incidence marquée sur les résultats financiers et a également donné lieu à des changements dans le mode de présentation de Davis + Henderson.

Depuis l'acquisition de Filogix, le Fonds compte désormais deux secteurs d'activité, soit le « secteur Davis + Henderson » et le « secteur Filogix ». Le secteur Davis + Henderson inclut notamment le programme d'approvisionnement en chèques, le programme de dépôts, *Tr@nsExpress* et les programmes de recherche et d'enregistrement pour les prêts sur biens personnels. Le secteur Filogix englobe, entre autres services, ceux liés au montage et à la souscription de prêts hypothécaires au Canada. Les charges du siège social ont elles aussi été divisées selon les secteurs et comprennent celles liées au statut de société ouverte, une part des coûts liés au personnel de direction et certains autres frais généraux.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION DU PREMIER TRIMESTRE

État consolidé des résultats

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part, non vérifié)

	Trimestres terminés les	
	31 mars 2007	31 mars 2006
Produits d'exploitation	91 149 \$	71 918 \$
Coût des produits vendus et charges d'exploitation	63 913	51 016
Amortissement des immobilisations et des autres actifs	3 706	3 000
	23 530	17 902
Intérêts débiteurs	2 230	695
Gain non réalisé net sur les swaps de taux d'intérêt	(324)	–
Amortissement des actifs incorporels	3 294	647
Participation sans contrôle	109	–
Bénéfice net	18 221 \$	16 560 \$
Bénéfice net par part, de base et dilué	0,4146 \$	0,4367 \$

Résultats d'exploitation par secteur d'activité

(en milliers de dollars canadiens, non vérifié)

	Secteur		Trimestre terminé le 31 mars 2007	
	Davis + Henderson	Secteur Filogix	Siège social	Chiffres consolidés
Produits d'exploitation	78 497 \$	12 652 \$	– \$	91 149 \$
Coût des produits vendus et charges d'exploitation	54 486	8 748	679	63 913
Amortissement des immobilisations et des autres actifs	2 377	1 329	–	3 706
	21 634	2 575	(679)	23 530
Intérêts débiteurs	–	–	2 230	2 230
Gain non réalisé net sur les swaps de taux d'intérêt	–	–	(324)	(324)
Amortissement des actifs incorporels	811	2 483	–	3 294
Participation sans contrôle	109	–	–	109
Bénéfice net	20 714 \$	92 \$	(2 585)\$	18 221 \$

Produits d'exploitation

Le total des produits d'exploitation pour le premier trimestre de 2007 s'est chiffré à 91,1 millions de dollars, en hausse de 19,2 millions de dollars, ou de 26,7 %, en regard de celui du premier trimestre de 2006. De cette hausse, une tranche de 12,7 millions de dollars a découlé de l'inclusion du secteur Filogix et le reste de la hausse, soit 6,5 millions de dollars, est attribuable au secteur Davis + Henderson.

Les produits d'exploitation du secteur Davis + Henderson ont augmenté de 9,1 % sur douze mois. Il s'agit d'une croissance supérieure à l'objectif général à long terme de l'entreprise qui consiste à faire croître ses produits d'exploitation de l'ordre de 3 % à 5 %. Cette croissance découle principalement des initiatives fructueuses à l'égard des programmes mises en place en 2006, y compris les améliorations apportées aux produits et aux services comme *Mon Identité*^{MC} et *Assistance sur mesure*^{MC}, ainsi que des volumes de commandes de chèques plus élevés que prévu, compte tenu des conséquences favorables des renouvellements de commandes accrus liés aux changements dans les normes d'imagerie sur les chèques, tel qu'il est indiqué plus en détail plus bas.

Par le passé, les volumes de commandes de chèques ont diminué en moyenne d'un faible pourcentage annuel inférieur à 10 % en raison de la diminution de l'utilisation de chèques. En 2006 et au cours du premier trimestre de 2007, le secteur Davis + Henderson n'a pas enregistré un tel recul et les volumes globaux de commandes de chèques, dans l'ensemble, ont été comparables à ceux des exercices précédents. On estime que ces volumes de commandes de chèques plus élevés que prévu découlent de l'intensification des activités promotionnelles menées par les clients ainsi que des programmes offerts par ceux-ci, de la tendance soutenue de la part des clients à commander des chèques en plus petites quantités ainsi que de l'augmentation des commandes liées aux fusions de succursales et aux activités de conversion de systèmes. En outre, selon les estimations de la direction, l'entreprise a reçu des commandes supplémentaires ayant représenté un apport d'environ 2,0 millions de dollars aux produits d'exploitation au cours du premier trimestre de 2007, en raison du fait qu'une institution financière particulière a avisé ses clients qu'elle avait établi le 1^{er} juillet 2007 comme date butoir pour la conversion des chèques vers les nouveaux formats d'imagerie. La direction estime que cet avis envoyé par ce client n'a fait que devancer les renouvellements de commandes, lesquels auraient eu lieu au cours de périodes futures selon un cycle normal de renouvellements. La direction demeure d'avis que l'utilisation moindre de chèques continuera de contribuer à la baisse des commandes de chèques comme cela a été le cas par le passé.

En outre, l'entreprise a également bénéficié au cours du premier trimestre de 2007 de l'augmentation de sa participation dans les activités de AVS, de l'intensification des programmes de recherche et d'enregistrement pour les prêts sur biens personnels dans deux nouvelles institutions financières et de la croissance soutenue des volumes traités au moyen de *Tr@nsExpress* en ce qui a trait aux programmes de promotion auprès des

clients. Ces initiatives, bien que modestes en comparaison avec le programme de chèques et les produits d'exploitation de Filogix, continuent de progresser et d'accroître la valeur des services offerts par l'entreprise.

Les produits d'exploitation du secteur Filogix au cours du premier trimestre de 2007 ont été plus élevés que prévu grâce à la croissance soutenue sur douze mois des honoraires touchés pour les services de montage et de souscription de prêts hypothécaires. La direction est d'avis que ces produits d'exploitation plus élevés que prévu ont découlé du fait que les ventes dans le marché immobilier se sont maintenues à un niveau élevé. Les prévisionnistes des marchés ont pour la plupart prévu un ralentissement graduel du marché en 2007 et, par conséquent, il est possible que cette croissance du secteur Filogix ne se poursuive pas au cours des trimestres futurs.

Coût des produits vendus et charges d'exploitation

Sur une base consolidée, le coût des produits vendus et les charges d'exploitation pour le premier trimestre de 2007 ont augmenté de 12,9 millions de dollars, ou de 25,3 %, par rapport à ceux du premier trimestre de 2006. De cette hausse, une tranche de 8,7 millions de dollars a découlé de l'inclusion du secteur Filogix. La tranche restante de 4,2 millions de dollars est imputable au secteur Davis + Henderson et aux charges du siège social.

Plus de la moitié de la tranche de 8,1 % de la hausse de ces coûts et charges sur douze mois imputable au secteur Davis + Henderson et aux charges du siège social découle de la progression des produits d'exploitation décrite plus haut et de la mises en œuvre d'initiatives génératrices de produits. Le reste de cette tranche de la hausse découle principalement de l'accroissement des dépenses consacrées aux technologies de l'information en raison des initiatives de mises à niveau de l'infrastructure et de la hausse des frais de soutien nécessaires à l'amélioration de l'environnement informatique global de l'entreprise.

Au cours de la période qui a suivi l'acquisition, le coût des produits vendus et les charges d'exploitation du secteur Filogix ont été conformes aux attentes et ont reflété les dépenses soutenues consacrées au perfectionnement des produits.

Même si Davis + Henderson mène ses activités essentiellement au Canada, l'entreprise fournit également des services à une filiale américaine de l'un de ses clients canadiens. Tous les produits d'exploitation et la quasi-totalité des charges afférentes au programme américain d'approvisionnement en chèques sont libellés en dollars US. Comme l'apport net, en dollars US, de ce programme est relativement faible, les variations de la valeur relative de cette devise ont eu une incidence négligeable sur les résultats de l'entreprise.

Autres charges et bénéfice net

L'amortissement des immobilisations et des autres actifs pour le premier trimestre de 2007, sur une base consolidée, a augmenté de 0,7 million de dollars, ou de 23,5 %, par

rapport à celui du premier trimestre de 2006, pour s'établir à 3,7 millions de dollars. L'inclusion du secteur Filogix, qui a contribué à hauteur de 1,3 million de dollars à cette augmentation, a été contrebalancée en partie par un recul de 0,6 million de dollars des charges du secteur Davis + Henderson, du fait que certaines immobilisations et certains autres actifs ont été entièrement amortis.

Le montant net des intérêts débiteurs, qui s'est établi à 2,2 millions de dollars pour le premier trimestre de 2007, a augmenté de 1,5 million de dollars par rapport à celui de la période correspondante de 2006. Cette augmentation a résulté de la dette supplémentaire qui a été contractée aux fins de l'acquisition des activités de Filogix vers la fin du deuxième trimestre de 2006. Ce solde comprend un montant de 0,2 million de dollars au titre de l'amortissement des pertes quant à la juste valeur marchande des swaps de taux d'intérêt, pertes qui avaient été reportées antérieurement au 1^{er} janvier 2007. Depuis le 1^{er} janvier 2007, l'entreprise ne désigne plus ses swaps de taux d'intérêt comme des couvertures aux fins de la comptabilité.

Un gain non réalisé de 0,3 million de dollars sur les swaps de taux d'intérêt a découlé de la constatation des variations de la juste valeur marchande des swaps de taux d'intérêt au cours du premier trimestre de 2007. Ce gain non réalisé a été constaté dans les résultats, étant donné que ces swaps ne sont plus désignés comme des couvertures aux fins de la comptabilité. Pour obtenir une analyse plus détaillée de l'amortissement des pertes entraînées par l'évaluation à la juste valeur marchande des swaps de taux d'intérêt et du gain net ou de la perte découlant des variations de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt, il y a lieu de se reporter à la rubrique « Résultat étendu » figurant plus bas.

L'amortissement des actifs incorporels au cours du premier trimestre de 2007 s'est accru de 2,6 millions de dollars par rapport à celui du premier trimestre de 2006, pour s'établir à 3,3 millions de dollars. Cette hausse a découlé essentiellement des actifs incorporels supplémentaires obtenus dans le cadre de l'acquisition des activités de Filogix. Ces actifs incorporels sont constitués de droits afférents à des relations clients, de marques et de logiciels exclusifs, et ils sont amortis selon la méthode linéaire sur des périodes allant de 10 à 15 ans.

Le bénéfice dégagé par l'entreprise est distribué annuellement aux porteurs de parts et, de ce fait, n'est pas imposable entre les mains de celle-ci, mais il l'est entre les mains de chacun des porteurs de parts. Le Fonds et ses filiales ne devraient pas être assujettis à l'impôt tant que la totalité du bénéfice imposable dégagé par le Fonds est versé aux porteurs de parts sous forme de distributions. Par conséquent, aucune charge d'impôts sur le bénéfice n'est comptabilisée. En 2006, le ministre des Finances du Canada a publié un projet de loi qui pourrait faire en sorte que le Fonds paye des impôts sur les distributions effectuées à compter de 2011. Pour obtenir plus de renseignements, il y a lieu de se reporter à la rubrique « Risque d'entreprise » à la page 17.

En ce qui concerne les produits et les services fournis aux termes de son programme américain d'approvisionnement en chèques, l'entreprise ne dispose pas d'un établissement permanent aux États-Unis aux fins de l'impôt et, par conséquent, ne paie pas d'impôts dans ce pays.

Au cours du deuxième trimestre de 2006, le Fonds a porté à 75 % sa participation dans AVS. L'entreprise a augmenté cette participation afin d'améliorer, grâce à des activités intégrées, les services qu'elle fournit à ses clients. En raison de l'accroissement de cette participation, l'entreprise consolide désormais intégralement les résultats de AVS. La participation sans contrôle paraissant à l'état consolidé des résultats représente la participation de 25 % dans les résultats de AVS qui n'est pas dévolue à l'entreprise.

Le bénéfice net de 18,2 millions de dollars pour le premier trimestre de 2007 traduit une augmentation de 1,7 million de dollars, ou de 10,0 %, par rapport à celui du premier trimestre de 2006. Le bénéfice net par part a reculé de 0,0221 \$ pour s'établir à 0,4146 \$. Le recul du bénéfice net par part est imputable à l'incidence négative de l'augmentation de l'amortissement des actifs incorporels de 0,0565 \$ par part ayant découlé des actifs incorporels obtenus dans le cadre de l'acquisition de Filogix.

Résultat étendu

Le 1^{er} janvier 2007, l'entreprise a adopté le chapitre 3855, « Instruments financiers — Comptabilisation et évaluation », le chapitre 1530, « Résultat étendu » et le chapitre 3251, « Capitaux propres », du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* (« ICCA »).

Ces normes exigent que tous les actifs financiers soient classés comme étant détenus à des fins de transaction, désignés à la juste valeur, disponibles à la vente, détenus jusqu'à leur échéance, ou comme des prêts et créances. En outre, ces normes exigent que tous les actifs financiers, y compris tous les instruments dérivés, soient évalués à leur juste valeur à l'exception des prêts et créances, des titres de créance classés comme étant détenus jusqu'à leur échéance et des titres de capitaux propres disponibles à la vente qui n'ont pas de valeur à la cote d'un marché actif. Au besoin, ces normes ont été appliquées de façon prospective et, par conséquent, un ajustement au déficit d'ouverture a été inscrit et des montants ont été constatés dans le cumul des autres éléments du résultat étendu. En conséquence, le solde du déficit a reculé de 0,1 million de dollars et le cumul des autres éléments du résultat étendu a augmenté de 2,2 millions de dollars. Les soldes des périodes antérieures n'ont pas été retraités.

L'entreprise prévoit continuer de conclure des swaps de taux d'intérêt aux fins de la couverture de ses taux d'intérêt.

Au cours du trimestre terminé le 31 mars 2007, l'entreprise a constaté dans le résultat étendu un montant de 0,2 million de dollars ayant trait à l'amortissement de pertes reportées qui étaient auparavant imputées au bénéfice net, tel qu'il est indiqué plus haut.

État consolidé des résultats des huit derniers trimestres – sommaire

(en milliers, sauf les montants par part, non vérifié)

	2007				2006			
	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2
Produit d'exploitation	91 149 \$	87 932 \$	87 966 \$	75 900 \$	71 918 \$	69 232 \$	69 845 \$	71 226 \$
Bénéfice net	18 221 \$	16 467 \$	15 785 \$	17 717 \$	16 560 \$	14 982 \$	15 292 \$	15 922 \$
Bénéfice net par part	0,4146 \$	0,3747 \$	0,3592 \$	0,4477 \$	0,4367 \$	0,3951 \$	0,4033 \$	0,4199 \$
Nombre moyen pondéré parts en circulation	43 947	43 947	43 947	39 576	37 921	37 921	37 921	37 921

En règle générale, les produits d'exploitation trimestriels du Fonds sont stables et augmentent d'un exercice à l'autre. La forte hausse des produits d'exploitation au troisième trimestre de 2006 par rapport à ceux du deuxième trimestre de 2006 a découlé essentiellement de l'inclusion des produits d'exploitation du secteur Filogix depuis le milieu de juin 2006.

Dans l'ensemble, le bénéfice net suit les variations des produits d'exploitation. Le bénéfice net par part a enregistré dans le passé une progression conforme à celle des produits d'exploitation, et ce, jusqu'au troisième trimestre de 2006, à compter duquel l'entreprise a inscrit une dotation à l'amortissement des actifs incorporels plus élevée en raison de l'acquisition de Filogix, tel qu'il est indiqué plus haut.

La direction est d'avis que désormais les résultats cumulés de Davis + Henderson feront l'objet de fluctuations saisonnières en raison de l'inclusion des produits d'exploitation du secteur Filogix. Filogix a toujours enregistré ses meilleurs résultats au deuxième et au troisième trimestres d'un exercice et ses plus faibles, au premier trimestre. Les produits d'exploitation de Filogix au cours du premier trimestre de 2007 ont été plus élevés que prévu.

FLUX DE TRÉSORERIE ET LIQUIDITÉS

Mesures non conformes aux PCGR

Les données du tableau suivant sont tirées de l'état consolidé des flux de trésorerie et devraient être lues à la lumière de cet état. La direction est d'avis que ce supplément de renseignements fournit d'autres informations utiles sur les flux de trésorerie du Fonds, notamment le montant de l'encaisse disponible aux fins des distributions aux porteurs de parts, des remboursements sur la dette et des autres activités d'investissement. Certains éléments donnant lieu à des totaux partiels et figurant dans le tableau des flux de trésorerie ci-dessous, tels que les « flux de trésorerie d'exploitation ajustés », l'« encaisse distribuable après l'investissement de maintien et les paiements sur contrats », l'« encaisse distribuable après l'ensemble des dépenses en immobilisations et des paiements sur contrats » et l'« encaisse distribuable après l'ensemble des dépenses en immobilisations, des paiements sur contrats et des distributions payées », ne sont pas définis aux termes des principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada. Ces éléments donnant lieu à des totaux partiels sont utilisés par la direction à titre de mesures du rendement interne ainsi que comme complément à l'état consolidé des flux de trésorerie. Les investisseurs sont priés de noter que ces mesures ne devraient pas être interprétées comme un substitut au bénéfice net en tant que mesure de la rentabilité ni à l'état consolidé des flux de trésorerie dressé selon les PCGR. En outre, la méthode de calcul dont le Fonds se sert pour établir chaque mesure pourrait ne pas être comparable à celle qu'utilisent d'autres fiducies de revenu pour calculer des éléments dont l'appellation est identique.

RAPPORT DE GESTION (suite)

Sommaire des flux de trésorerie

(en milliers de dollars canadiens, non vérifié)

	Trimestres terminés les	
	31 mars 2007	31 mars 2006
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	21 674 \$	18 358 \$
Ajouter :		
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement et des autres éléments	3 399	1 849
Flux de trésorerie d'exploitation ajustés (note 2)	25 073	20 207
Déduire :		
Investissement de maintien	1 889	1 545
Paiements sur contrats à des fins de maintien	1 517	1 250
Encaisse distribuable après l'investissement de maintien et les paiements sur contrats (note 1)	21 667	17 412
Déduire :		
Investissement de croissance	183	-
Paiements sur contrats à des fins autres que de maintien	-	-
Encaisse distribuable après l'ensemble des dépenses en immobilisations et des paiements sur contrats (note 1)	21 484	17 412
Déduire :		
Distributions payées au cours de la période	16 875	13 879
Encaisse distribuable après l'ensemble des dépenses en immobilisations, des paiements sur contrats et des distributions payées	4 609	3 533
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement et des autres éléments (note 2)	(3 399)	(1 849)
Flux de trésorerie affectés à l'acquisition d'entreprises	91	(547)
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période	1 301 \$	1 137 \$

Note 1 : Le Fonds définit l'investissement de maintien comme étant les dépenses en immobilisations nécessaires au maintien de la capacité de production actuelle de l'entreprise ou, de manière générale, à l'amélioration de son efficacité. L'investissement de maintien comprend également les paiements fixes et récurrents sur contrats de clients qui sont faits annuellement pendant toute la durée des contrats. Le Fonds définit l'investissement de croissance comme étant les dépenses en immobilisations qui augmentent la capacité de production de l'entreprise et dont on a lieu de croire raisonnablement qu'elles se traduiront par une augmentation des flux de trésorerie. L'investissement à des fins autres que de maintien s'entend des dépenses qui devraient accroître les flux de trésorerie d'exploitation futurs de l'entreprise, qui ne sont pas faites sur une base régulière et qui comprennent les paiements sur contrats à des fins autres que de maintien, lesquels constituent des obligations de paiements aux termes de certains contrats de clients à long terme.

Note 2 : Les variations des éléments hors caisse du fonds de roulement ainsi que de certains autres éléments du bilan ont été exclues du calcul des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation afin de ne pas tenir compte des conséquences d'écarts temporaires entre dans les encaissements et les débours, écarts qui ont généralement tendance à se résorber d'eux-mêmes mais qui peuvent varier fortement d'un trimestre à l'autre. La participation sans contrôle et les variations des autres passifs à long terme sont déduites des flux de trésorerie d'exploitation ajustés. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement et des autres éléments » à la page 14 pour de plus amples détails.

Sommaire des flux de trésorerie par part

(en dollars canadiens, non vérifié)

	Trimestres terminés les		% Change
	31 mars 2007	31 mars 2006	
Flux de trésorerie d'exploitation ajustés	0,5705 \$	0,5329 \$	7,1 %
Encaisse distribuable après l'investissement de maintien et les paiements sur contrats	0,4930 \$	0,4592 \$	7,4 %
Encaisse distribuable après l'ensemble des dépenses en immobilisations et des paiements sur contrats	0,4889 \$	0,4592 \$	6,5 %
Distributions payées au cours de la période	0,3840 \$	0,3660 \$	4,9 %
Distributions déclarées au cours de la période	0,3880 \$	0,3690 \$	5,1 %

Au cours du premier trimestre de 2007, l'entreprise a dégagé des flux de trésorerie d'exploitation ajustés de 25,1 millions de dollars, soit une augmentation de 4,9 millions de dollars par rapport à ceux du premier trimestre de 2006. Cette augmentation est principalement attribuable à l'inclusion des activités de Filogix, déduction faite de l'augmentation des intérêts débiteurs, et, dans l'ensemble, à la croissance des flux de trésorerie ayant découlé des initiatives en matière de croissance interne et des volumes de commandes plus élevés que prévu au sein du secteur Davis + Henderson, suivant ce qui est indiqué plus haut.

RAPPORT DE GESTION (suite)

Sommaire des dépenses en immobilisations sectorielles

(en milliers de dollars canadiens, non vérifié)

	Trimestres terminés les	
	31 mars 2007	31 mars 2006
Secteur Davis + Henderson		
Investissement de maintien	578 \$	1 545 \$
Paiements sur contrats à des fins de maintien	1 517	1 250
Investissement de croissance	–	–
Investissement à des fins autres que de maintien	–	–
Paiements sur contrats à des fins autres que de maintien	–	–
	2 095 \$	2 795 \$
Secteur Filogix		
Investissement de maintien	1 311 \$	s.o.
Paiements sur contrats à des fins de maintien	–	s.o.
Investissement de croissance	183	s.o.
Investissement à des fins autres que de maintien	–	s.o.
Paiements sur contrats à des fins autres que de maintien	–	s.o.
	1 494 \$	s.o.
Données consolidées		
Investissement de maintien	1 889 \$	1 545 \$
Paiements sur contrats à des fins de maintien	1 517	1 250
Investissement de croissance	183	–
Investissement à des fins autres que de maintien	–	–
Paiements sur contrats à des fins autres que de maintien	–	–
	3 589 \$	2 795 \$

Le tableau ci-dessus présente les dépenses en immobilisations et les paiements aux termes de contrats conclus avec des clients. L'entreprise a diverses obligations de paiements aux termes de tels contrats. Certains contrats à long terme conclus avec des clients prévoient le versement de sommes fixes à la signature de l'entente ou à l'adhésion à un programme, et ces sommes sont comptabilisées comme des investissements à des fins autres que de maintien, étant donné qu'il ne s'agit pas de débours récurrents. D'autres paiements fixes découlant de contrats conclus avec des clients sont effectués annuellement sur la durée du contrat et sont donc traités comme des investissements à des fins autres que de maintien récurrents. Le total de tous les paiements sur contrats, tant fixes que variables, tient compte notamment du degré élevé d'intégration et de partage entre Davis + Henderson et les institutions financières quant aux nombreuses activités liées aux commandes, au traitement de données, au service à la clientèle et à d'autres activités que mènent ces institutions financières en rapport avec le programme d'approvisionnement en chèques et d'autres programmes.

Les dépenses en immobilisations du secteur Davis + Henderson en 2007 devraient être comparables à celles de 2006. L'investissement de maintien du secteur Davis + Henderson pour le trimestre terminé le 31 mars 2007 a diminué de 1,0 million de dollars sur douze mois en raison du calendrier de cet investissement. Ce recul n'est pas représentatif du programme de dépenses en immobilisations pour l'exercice entier. L'investissement de maintien du secteur Filogix, lequel s'est chiffré à 1,3 million de dollars, a été démesurément élevé par rapport aux montants prévus dans le cadre du programme annuel, et ce, en raison du choix du moment d'un trimestre à l'autre.

L'investissement de croissance de 0,2 million de dollars du secteur Filogix au cours du premier trimestre de 2007 se rapporte au matériel informatique et aux logiciels acquis afin de soutenir l'intégration de nouveaux clients des services de souscription.

Le programme de dépenses en immobilisations de l'entreprise prévoit que les dépenses continues seront financées à même les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation. Le montant consacré au programme de dépenses en immobilisations de l'entreprise pour 2007 devrait être de l'ordre de 12,0 à 13,0 millions de dollars, dont une tranche de 2,0 à 3,0 millions de dollars devant être affectée à l'investissement de croissance. La majeure partie de l'augmentation est attribuable à l'inclusion, pour un exercice complet, du programme de dépenses en immobilisations de Filogix. L'investissement en 2007 nécessaire au maintien de la capacité de production actuelle de l'entreprise devrait être comparable aux dépenses annualisées de 2006.

Distributions

Au cours du premier trimestre de 2007, le Fonds a versé des distributions de 16,9 millions de dollars (0,3840 \$ par part), contre des distributions de 13,9 millions de dollars (0,3660 \$ par part) au cours du premier trimestre de 2006. En juin 2006, le Fonds avait émis 6 026 000 parts supplémentaires pour financer l'acquisition de Filogix. Les distributions par part payées au cours du premier trimestre de 2007 ont augmenté de 4,9 % par rapport à celles payées au cours du premier trimestre de 2006.

Les distributions payées peuvent différer des distributions déclarées au cours d'une période donnée. Le Fonds déclare des distributions mensuelles à l'intention des porteurs de parts inscrits le dernier jour ouvrable de chaque mois, et ces distributions sont versées dans les 31 jours suivant la fin du mois. Les distributions déclarées par part au cours du trimestre terminé le 31 mars 2007 ont augmenté de 5,1 % par rapport à celles du premier trimestre de l'exercice précédent.

Sur une base annualisée, le taux de distribution mensuel était de 1,58 \$ par part en mars 2007, alors qu'il était de 1,50 \$ par part en mars 2006, ce qui représente une hausse de 5,6 %.

RAPPORT DE GESTION *(suite)*

Aux termes de la ventilation estimative aux fins des impôts, la totalité des distributions déclarées en 2007 a été considérée comme d'autres revenus, comme cela avait été le cas pour la totalité des distributions déclarées en 2006.

Le Fonds peut émettre un nombre illimité de parts de fiducie. Chaque part de fiducie est cessible et représente un droit de bénéficiaire égal et indivis dans toutes les distributions effectuées par le Fonds ainsi que dans l'actif net du Fonds. Toutes les parts sont de la même catégorie, comportent les mêmes droits et privilèges et ne sont pas susceptibles d'appels de fonds futurs. Chaque part confère à son porteur le droit à un vote aux assemblées des porteurs de parts.

Au 31 mars 2007 et au 1^{er} mai 2007, il y avait 43 946 792 parts de fiducie en circulation. Ce total tient compte de l'émission de 6 026 000 parts de fiducie supplémentaires le 15 juin 2006 en échange des reçus de souscription émis le 6 juin 2006. Il s'agissait de la première émission de parts du Fonds depuis le 2 avril 2002.

Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement et des autres éléments

(en milliers de dollars canadiens, non vérifié)

	Trimestres terminés les	
	31 mars 2007	31 mars 2006
Participation sans contrôle	109 \$	– \$
Diminution des éléments hors caisse du fonds de roulement	(3 526)	(1 875)
Variations des autres actifs et passifs d'exploitation	18	26
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement et des autres éléments	(3 399)\$	(1 849)\$

La diminution des éléments hors caisse du fonds de roulement pour le trimestre terminé le 31 mars 2007 a découlé principalement du paiement de certaines charges à payer, notamment la rémunération basée sur le rendement, laquelle est payée annuellement au cours du premier trimestre de chaque exercice.

Flux de trésorerie affectés à l'acquisition d'entreprises

Les flux de trésorerie liés à l'acquisition des activités de AVS et des contrats de service conclus avec des clients tiennent compte des ajustements mineurs au prix d'achat de ces éléments pour tenir compte des participations déjà acquises par l'entreprise.

Soldes d'encaisse et dette à long terme

L'entreprise a continué de dégager des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation qui dépassent les distributions, les dépenses en immobilisations et les obligations contractuelles. La direction a l'intention d'affecter une partie de tout excédent futur des flux de trésorerie au remboursement de la dette en 2007, et le Fonds a effectué un remboursement volontaire de 2,0 millions de dollars sur la dette en avril 2007.

Au 31 mars 2007, la trésorerie et les équivalents de trésorerie totalisaient 7,1 millions de dollars, contre 5,8 millions de dollars au 31 décembre 2006.

Le total des facilités d'emprunt disponibles tant au 31 mars 2007 qu'au 31 décembre 2006 s'élevait à 170,0 millions de dollars et ce montant était constitué d'un emprunt à terme non renouvelable de 120,0 millions de dollars et d'une facilité de crédit à terme renouvelable de 50,0 millions de dollars. Au 31 mars 2007 comme au 31 décembre 2006, l'entreprise avait prélevé 120,0 millions de dollars sur l'emprunt à terme non renouvelable et 25,0 millions de dollars sur la facilité de crédit à terme renouvelable. L'entreprise est autorisée à faire des prélèvements sur le solde inutilisé de sa facilité de crédit renouvelable de 25,0 millions de dollars pour financer ses dépenses en immobilisations ou à d'autres fins générales.

La convention de crédit de l'entreprise renferme un certain nombre de clauses restrictives et de restrictions, dont une qui l'oblige à maintenir certains ratios financiers et à atteindre certains objectifs pour ce qui est de sa situation financière. Les clauses restrictives de nature financière comprennent l'atteinte d'objectifs en matière de ratio d'endettement, de ratio de couverture des charges fixes et de valeur nette minimale, ainsi qu'une limite en ce qui a trait aux distributions maximales que peut verser Société en commandite Davis + Henderson au Fonds au cours de chaque période de quatre trimestres consécutifs. À la fin du dernier trimestre, Davis + Henderson respectait la totalité des clauses restrictives de nature financière et sa situation financière était conforme aux objectifs. Un exemplaire de la convention de crédit est disponible sur le site de SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Au 31 mars 2007, le Fonds avait conclu des contrats de couverture sous forme de swaps de taux d'intérêt avec certains de ses prêteurs, de sorte que les taux d'intérêt sur 91,0 % de l'encours de sa dette à terme étaient de fait fixés aux taux d'intérêt et pour les durées indiqués ci-dessous :

Date d'échéance	Valeur notionnelle	Swaps de taux d'intérêt – juste valeur		
		Actif	Passif	Taux d'intérêt ¹
30 juin 2007	12 000 \$	14 \$	– \$	5,140 %
30 juin 2008	12 000	16	–	5,410 %
4 janvier 2009	10 000	121	–	4,880 %
15 juillet 2009	20 000	–	269	6,063 %
15 juillet 2010	33 000	–	609	6,065 %
15 juin 2011	20 000	–	421	5,935 %
15 juin 2011	25 000	–	336	5,935 %
	132 000 \$	151 \$	1 635 \$	

¹Les taux d'intérêt présentés comprennent les commissions relatives aux acceptations bancaires actuellement en vigueur. Ces commissions pourraient augmenter ou diminuer en fonction du niveau d'endettement du Fonds par rapport à certains niveaux précisés dans la convention de crédit.

Si le Fonds avait mis fin à quatre de ces contrats, il aurait été tenu de payer la juste valeur de 1,6 million de dollars (2,0 millions de dollars au 31 décembre 2006), et il aurait reçu 0,2 million de dollars (0,2 million de dollars au 31 décembre 2006) à l'échéance des trois autres contrats, tel qu'il est indiqué au bilan. Le Fonds n'a pas l'intention de mettre fin aux contrats à l'heure actuelle. Au 31 mars 2007, conformément aux nouvelles prises de position en comptabilité entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2007, la juste valeur des swaps de taux d'intérêt est désormais comptabilisée au bilan. Pour obtenir une description plus détaillée de ce traitement comptable, il y a lieu de se reporter à la rubrique « Résultat étendu ».

La tranche restante de la dette du Fonds est assujettie à des taux d'intérêts variables qui peuvent être financés soit au moyen d'emprunts à des taux privilégiées, soit au moyen de l'émission d'acceptations bancaires ayant des échéances, et par le fait même des taux d'intérêt, qui sont habituellement révisés dans un intervalle allant de un mois à trois mois. Le taux d'intérêt effectif moyen s'appliquant à la dette totale du Fonds était de 5,77 % au 31 mars 2007.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, les soldes de fonds en caisse et la tranche inutilisée des facilités de crédit à terme devraient suffire pour financer les besoins en matière d'exploitation, les dépenses en immobilisations, les obligations contractuelles et les distributions prévues de l'entreprise.

Le Fonds a l'intention d'affecter son encaisse distribuable aux distributions en espèces mensuelles, tel qu'il est indiqué dans la déclaration de fiducie du Fonds, sous réserve de certaines conditions relatives au fonds de roulement, des remboursements sur la dette et d'autres conditions.

En général, les fiducies de fonds communs de placement telles que le Fonds doivent distribuer la totalité de leur bénéfice imposable à leurs porteurs de parts afin de ne pas être tenues de payer d'impôts sur le bénéfice en tant que fiducie. Il est possible que le bénéfice imposable soit inférieur à l'encaisse distribuable si l'entreprise dispose de déductions fiscales excédentaires dont elle peut se prévaloir pour réduire son bénéfice imposable.

Par le passé, Davis + Henderson a versé des distributions moindres que l'encaisse distribuable générée et il a utilisé l'excédent pour rembourser des dettes et financer des acquisitions. Il a été possible de verser aux porteurs de parts un montant inférieur à 100 % de l'encaisse distribuable générée et de ne pas payer d'impôts en tant que fiducie, étant donné que l'entreprise disposait de déductions fiscales excédentaires dont elle pouvait se prévaloir pour réduire son bénéfice imposable. Ces déductions fiscales excédentaires diminuent chaque année et, si l'entreprise devait continuer de générer des flux de trésorerie à la hausse, le Fonds devra verser à ses porteurs de parts une proportion plus élevée de l'encaisse distribuable qu'il génère afin d'éviter de payer des impôts en tant que fiducie.

RISQUE D'ENTREPRISE

Un exposé plus complet des risques est présenté dans la plus récente notice annuelle et dans le rapport annuel du Fonds, lesquels se trouvent sur le site de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

Le 31 octobre 2006, le ministre des Finances du Canada a annoncé son « Plan d'équité fiscale » et déposé un avis de motion de voies et moyens qui propose certains changements importants au traitement fiscal de la plupart des fiducies et des sociétés de personnes cotées en Bourse (à l'exception de certains fonds de placement immobilier) ainsi qu'au traitement des distributions et des sommes attribuées, selon le cas, par ces entités à leurs investisseurs. Le 29 mars 2007, le ministre des Finances du Canada a présenté le projet de loi C-52 à la Chambre des communes afin de mettre en œuvre ces propositions. Aux termes de ces propositions, certains revenus gagnés par ces entités seront imposés sensiblement de la même façon que les revenus gagnés par les sociétés par actions et les distributions ou les sommes attribuées au titre des revenus par ces entités aux investisseurs seront imposées de la même façon que les dividendes de sociétés imposables canadiennes. Le dividende réputé sera admissible au crédit d'impôt bonifié pour les dividendes s'il est payé ou attribué à un résident du Canada. En règle générale, ces propositions entreront en vigueur à compter de l'année d'imposition 2011 pour les fiducies et les sociétés de personnes qui étaient cotées en Bourse avant le 1^{er} novembre 2006, telles que le Fonds. Toutefois, les propositions s'appliqueront immédiatement à toute année d'imposition se terminant après 2006 si la fiducie de revenu ne respecte pas les directives à l'égard de la « croissance normale » publiées par le ministère des Finances le 15 décembre 2006 et lesquelles directives peuvent être modifiées à l'occasion, sauf si cette croissance a découlé d'une opération visée par règlement. Aux termes de ces directives, une fiducie de revenu telle que le Fonds sera limitée quant au nombre de nouvelles parts qu'elle pourra émettre après le 31 octobre 2006 de manière à éviter d'être assujettie à ces propositions avant l'année d'imposition 2011. Le paiement de tels impôts viendrait réduire les flux de trésorerie du Fonds et, par conséquent, réduire le montant disponible aux fins de distributions aux porteurs de parts. En outre, malgré la récente reprise de valeur, l'incertitude sur les marchés financiers s'étant traduite par la variabilité du cours des parts de fiducies de revenu, y compris celles du Fonds, pourrait avoir une incidence sur la capacité du Fonds de faire d'autres acquisitions. Depuis l'annonce des changements proposés, la direction de Davis + Henderson et les fiduciaires ont suivi de près les changements touchant les fiducies de revenu et ils continuent d'évaluer les conséquences éventuelles sur la stratégie actuelle du Fonds ainsi que les solutions de rechange à la disposition du Fonds, de manière à protéger et à accroître la valeur pour les porteurs de parts. Il est possible que les propositions fiscales soient adoptées en 2007. L'effet réel des changements sur le Fonds demeureront inconnus jusqu'à ce qu'une loi définitive promulguant les changements proposés soit adoptée.

CHANGEMENTS DE CONVENTIONS COMPTABLES

Le Fonds examine toutes les mises à jour au *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* (« ICCA ») lorsqu'elles sont publiées. Ces mises à jour sont toutes étudiées et mises en application au moment de leur entrée en vigueur, ou à une date antérieure, si cela est commode.

Si le projet de loi visant l'imposition des distributions de certaines fiducies de fonds communs de placement, tel qu'il a été décrit plus haut, est adopté en 2007, le Fonds sera assujéti à l'impôt au cours des périodes futures et, à ce titre, il commencera à comptabiliser les impôts futurs au moyen de la constatation de soldes d'impôts futurs. Les variations des soldes d'impôts futurs seront constatées dans l'état consolidé des résultats, et ce, sur une base continue. De plus, si ce projet de loi est adopté, il pourrait avoir une incidence sur la valeur comptable de certains des actifs du Fonds, y compris l'écart d'acquisition. Les PCGR n'exigent la comptabilisation des changements apportés par la nouvelle législation fiscale qu'au moment où celle-ci entre pratiquement en vigueur.

CONTRÔLES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLES INTERNES

Le Fonds et ses filiales ont conçu et mettent en œuvre un ensemble de contrôles et procédures de communication de l'information qui visent à garantir que les informations à fournir dans les documents d'information aux termes du Règlement 52-109 sont enregistrées, traitées, condensées et présentées dans les délais prescrits par les règlements et les formulaires des Autorités canadiennes en valeurs mobilières.

En outre, le Fonds et ses filiales ont conçu et mis en œuvre un ensemble de contrôles internes à l'égard de l'information financière qui visent à fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été préparés, aux fins de leur publication, conformément aux PCGR du Canada.

Il n'est survenu aucun changement dans les contrôles internes à l'égard de l'information financière du Fonds au cours du trimestre terminé le 31 mars 2007 qui a eu, ou qui pourrait raisonnablement avoir, une incidence importante sur ceux-ci.

PERSPECTIVES

L'objectif général à long terme de Davis + Henderson consiste à verser des distributions stables et légèrement en croissance grâce à une progression des produits d'exploitation de l'ordre de 3 % à 5 % et au maintien des marges actuelles. En 2007, les produits d'exploitation devraient dépasser les niveaux visés en raison de la consolidation des activités de Filogix acquises le 15 juin 2006.

Comme le traduit son énoncé de stratégie, le Fonds entend accroître son bénéfice et ses flux de trésorerie en améliorant la valeur de son programme d'approvisionnement en

chèques, en proposant de nouveaux programmes destinés aux comptes de chèques et en fournissant des programmes au sein du marché des services de prêts.

En 2006, Davis + Henderson a effectué un investissement considérable en faisant l'acquisition des activités de Filogix. Cette acquisition qui s'inscrit dans le cadre d'un plan stratégique a ajouté une nouvelle plateforme considérable aux activités de l'entreprise et cette acquisition a contribué en 2007 à la croissance des activités globales du Fonds.

Les plans opérationnels de l'entreprise comprennent de nombreuses initiatives qui, dans leur ensemble, visent la réalisation de ses objectifs. Citons à cet effet d'autres implantations et améliorations qui ont été apportées aux programmes *Mon Identité*, *Assistance sur mesure et Tr@nsExpress* relativement aux comptes de chèques. En ce qui a trait aux marchés du crédit, l'entreprise cherchera à gagner des parts de marché en offrant des programmes de recherche et d'enregistrement pour les prêts sur biens personnels, ainsi qu'en augmentant les volumes liés aux services de montage et de souscription.

Le programme de dépenses en immobilisations de l'entreprise prévoit que les dépenses continues seront financées à même les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation. Le montant consacré au programme de dépenses en immobilisations de l'entreprise pour 2007 devrait être de l'ordre de 12,0 à 13,0 millions de dollars, dont une tranche de 2,0 à 3,0 millions de dollars devant être affectée à l'investissement de croissance. La majeure partie de l'augmentation des dépenses par rapport à celles de 9,9 millions de dollars engagées en 2006 est attribuable à l'inclusion, pour un exercice complet, du programme de dépenses en immobilisations de Filogix.

Vers la fin de 2006, le ministre des Finances du Canada a publié un projet de loi qui, s'il était adopté, aurait pour effet que certaines fiducies de revenu, y compris le Fonds, payent des impôts semblables à ceux payés par les sociétés imposables canadiennes après l'exercice 2010. Le paiement de tels impôts viendrait réduire les flux de trésorerie du Fonds et, par conséquent, réduire le montant disponible aux fins de distributions aux porteurs de parts. Les changements proposés ont suscité de l'incertitude sur les marchés financiers ainsi que la variabilité du cours des parts de nombreuses fiducies de revenu, y compris celles du Fonds. Cette incertitude et les conséquences connexes pourraient avoir une incidence sur la capacité du Fonds de faire d'autres acquisitions. Depuis l'annonce des changements proposés, la direction et les fiduciaires ont suivi de près les changements touchant les fiducies de revenu et ils continuent d'évaluer les conséquences éventuelles sur la stratégie actuelle du Fonds ainsi que les solutions de rechange à la disposition du Fonds, de manière à protéger et à accroître la valeur pour les porteurs de parts. Les propositions fiscales n'ont pas encore été adoptées mais elles pourraient l'être à tout moment.

Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs

Certains énoncés compris dans le présent rapport de gestion constituent des renseignements prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables (les « énoncés prospectifs »), y compris ceux qui sont indiqués à la rubrique « Perspectives » plus haut. Les énoncés prospectifs sont assujettis à des risques, incertitudes et autres facteurs connus et inconnus qui pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement et les réalisations réels de l'entreprise, ainsi que le développement réel des activités du secteur de Davis + Henderson, diffèrent de manière importante des résultats, du rendement, des réalisations et du développement prévus formulés, implicitement ou explicitement, dans ces énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs comprennent toutes les informations présentées à l'égard des événements, situations ou résultats d'exploitation possibles qui se fondent sur des hypothèses relatives à la conjoncture économique et aux plans d'action futurs. Les énoncés prospectifs peuvent aussi comprendre, notamment, tout énoncé portant sur des événements, des situations ou des circonstances futurs. Davis + Henderson met en garde le lecteur contre le risque d'accorder une confiance excessive à ces énoncés prospectifs, lesquels ne s'appliquent qu'à la date à laquelle ils sont formulés.

Les risques liés aux énoncés prospectifs comprennent, entre autres, les défis liés au recul de l'utilisation de chèques par les consommateurs, la dépendance du Fonds à l'égard d'un nombre limité d'institutions financières importantes ainsi qu'à l'égard de l'accueil qu'elles réservent à ses nouveaux programmes, les initiatives stratégiques entreprises par le Fonds dans le but d'atteindre ses objectifs financiers, ainsi que les conditions générales des marchés, y compris la dynamique économique et des taux d'intérêt ainsi que l'intérêt des investisseurs et les réglementations gouvernementales à l'égard des fiducies de revenu. Les énoncés prospectifs sont formulés sur la base des projets, estimations, projections, convictions et opinions actuels de la direction, et Davis + Henderson ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs si des hypothèses liées à ces projets, estimations, projections, convictions et opinions devaient changer.

AUTRES RENSEIGNEMENTS

D'autres renseignements relatifs au Fonds, y compris ceux paraissant dans la plus récente notice annuelle qu'il a déposée, peuvent être consultés sur le site de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

Le 1^{er} mai 2007

BILANS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, non vérifié)

31 mars 2007 31 décembre 2006

ACTIF

Actif à court terme

Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 089 \$	5 788 \$
Débiteurs	18 386	18 299
Stocks	4 767	5 238
Charges payées d'avance	3 179	3 920
	33 421	33 245
Immobilisations (note 3)	31 601	32 567
Autres actifs (note 4)	8 933	7 369
Swaps de taux d'intérêt (note 8)	151	–
Actifs incorporels (note 5)	127 252	130 546
Écart d'acquisition (note 6)	438 502	438 546
	639 860 \$	642 273 \$

PASSIF ET CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX PORTEURS DE PARTS

Passif à court terme

Créditeurs et charges à payer	32 271 \$	36 600 \$
Distributions à payer aux porteurs de parts	5 801	5 625
Tranche échéant à moins de un an des obligations de débours sur les contrats conclus avec des clients (note 7)	2 962	2 195
	41 034	44 420

Obligations de débours sur les contrats conclus avec des clients (note 7)

	2 212	2 195
Dette à long terme (note 8)	145 000	145 000
Autres passifs à long terme (note 9)	2 469	2 520
Swaps de taux d'intérêt (note 8)	1 635	–
Participation sans contrôle	372	263
	192 722	194 398

Capitaux propres attribuables aux porteurs de parts

Parts de fiducie (note 10)	474 585	474 585
Déficit	(25 424)	(26 710)
Cumul des autres éléments du résultat étendu	(2 023)	–
	447 138	447 875

Engagements (note 11)

	639 860 \$	642 273 \$
--	-------------------	-------------------

Les notes afférentes aux états financiers consolidés en font partie intégrante.



Paul Damp
Fiduciaire



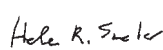
Gordon J. Feeney
Fiduciaire



Allan Gotlieb
Fiduciaire



Brad Nullmeyer
Fiduciaire



Helen K. Sinclair
Fiduciaire

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part, non vérifié)

	31 mars 2007	Trimestres terminés les 31 mars 2006
Produits d'exploitation	91 149 \$	71 918 \$
Coût des produits vendus et charges d'exploitation	63 913	51 016
Amortissement des immobilisations et des autres actifs	3 706	3 000
	23 530	17 902
Intérêts débiteurs	2 230	695
Gain non réalisé net sur les swaps de taux d'intérêt	(324)	-
Amortissement des actifs incorporels	3 294	647
Participation sans contrôle	109	-
Bénéfice net	18 221 \$	16 560 \$
Bénéfice net par part, de base et dilué	0,4146 \$	0,4367 \$

Les notes afférentes aux états financiers consolidés en font partie intégrante.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT ÉTENDU

(en milliers de dollars canadiens, non vérifié)

	31 mars 2007	Trimestres terminés les 31 mars 2006
Bénéfice net	18 221 \$	16 560 \$
Autres éléments du résultat étendu		
Amortissement de l'ajustement transitoire au bénéfice net	176	-
Autres éléments du résultat étendu	176	-
Total du résultat étendu	18 397 \$	16 560 \$

Les notes afférentes aux états financiers consolidés en font partie intégrante.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU DÉFICIT ET DU CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU

(en milliers de dollars canadiens, non vérifié)

	31 mars 2007	Trimestres terminés les 31 mars 2006
Déficit		
Déficit au début de la période	(26 710)\$	(31 049)\$
Ajustement transitoire à l'adoption des normes sur les instruments financiers	116	-
Bénéfice net	18 221	16 560
Distributions	(17 051)	(13 993)
Déficit à la fin de la période	(25 424)	(28 482)
Cumul des autres éléments du résultat étendu		
Cumul des autres éléments du résultat étendu au début de la période	-	-
Ajustement transitoire à l'adoption des normes sur les instruments financiers	(2 199)	-
Autres éléments du résultat étendu		
Amortissement de l'ajustement transitoire au bénéfice net	176	-
Cumul des autres éléments du résultat étendu à la fin de la période	(2 023)	-
Déficit et cumul des autres éléments du résultat étendu à la fin de la période	(27 447)\$	(28 482)\$

Les notes afférentes aux états financiers consolidés en font partie intégrante.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en milliers de dollars canadiens, non vérifié)

Trimestres terminés les
31 mars 2007 31 mars 2006

Trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux activités suivantes :

ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Bénéfice net	18 221 \$	16 560 \$
Ajouter		
Amortissement des immobilisations	3 038	1 914
Amortissement des autres actifs	668	1 086
Amortissement des actifs incorporels	3 294	647
Amortissement de l'ajustement transitoire dans les intérêts débiteurs	176	-
Gain non réalisé net sur les swaps de taux d'intérêt	(324)	-
Participation sans contrôle	109	-
	25 182	20 207
Diminution des éléments hors caisse du fonds de roulement	(3 526)	(1 875)
Variations des autres actifs et passifs d'exploitation	18	26
	21 674	18 358

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Distributions payées aux porteurs de parts	(16 875)	(13 879)
	(16 875)	(13 879)

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Dépenses en immobilisations	(2 072)	(1 545)
Paiements aux termes de contrats d'approvisionnement à long terme	(1 517)	(1 250)
Acquisitions et ajustements d'acquisition	91	(547)
	(3 498)	(3 342)

Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période	1 301	1 137
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	5 788	8 304
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	7 089 \$	9 441 \$
Information supplémentaire		
Intérêts payés en espèces	2 072 \$	845 \$

Les notes afférentes aux états financiers consolidés en font partie intégrante.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Trimestres terminés les 31 mars 2007 et 2006

(en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts et les montants par part, non vérifié)

NATURE DES ACTIVITÉS

Le Fonds de revenu Davis + Henderson (le « Fonds ») est une fiducie à but restreint établie sous le régime des lois de la province d'Ontario au moyen d'une déclaration de fiducie datée du 6 novembre 2001 et modifiée et reformulée le 23 juillet 2004. Le Fonds détient indirectement la totalité des parts de société en commandite de Société en commandite Davis + Henderson (« S.C. Davis + Henderson ») et de sa filiale Filogix Limited Partnership (« Filogix L.P. »), ainsi qu'une participation de 75 % dans sa filiale Advanced Validation Systems Limited Partnership (« AVS L.P. »).

1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés ont été dressés selon les conventions comptables généralement reconnues au Canada présentées ci-après; les conventions comptables suivies et leurs méthodes d'application sont identiques à celles qui ont présidé à la préparation des états financiers consolidés du Fonds pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006, qui figurent dans le rapport annuel de 2006. Les états financiers consolidés tiennent compte également des changements de conventions comptables qui sont entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2007, de la façon décrite plus bas. Les présents états ne sont pas conformes, à tous les égards, aux exigences concernant les informations à fournir dans des états financiers annuels et ils doivent être lus à la lumière des états financiers consolidés vérifiés du Fonds pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006.

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes du Fonds, ceux de ses filiales en propriété exclusive, nommément D + H Holdings Trust, Davis + Henderson G.P. Inc., S.C. Davis + Henderson, Filogix Inc. et Filogix L.P., ainsi que sa participation dans AVS L.P. Les opérations et les comptes intersociétés ont tous été éliminés lors de la consolidation.

Changements de conventions comptables

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2007, le Fonds a adopté les nouveaux chapitres suivants du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* (« ICCA ») : le chapitre 3855, « Instruments financiers — Comptabilisation et évaluation », le chapitre 3865, « Couvertures », le chapitre 1530, « Résultat étendu », le chapitre 3251, « Capitaux propres », et le chapitre 3861, « Instruments financiers — Informations à fournir et présentation ». L'adoption de ces nouvelles normes a entraîné des changements à la comptabilisation des instruments financiers et des couvertures ainsi que la constatation de certains ajustements transitoires qui ont été comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat étendu d'ouverture et dans le déficit d'ouverture. Le cumul des autres éléments du résultat étendu se compose des gains nets et des pertes cumulatifs qui étaient reportés antérieurement au 1^{er} janvier 2007, date à laquelle le Fonds a commencé à appliquer la comptabilité de couverture. Les états financiers consolidés trimestriels

correspondants n'ont pas été retraités. Les principaux changements à l'égard de la comptabilisation des instruments financiers et des couvertures ayant découlé de l'adoption de ces normes comptables sont les suivants :

Instruments financiers

Comptabilisation et évaluation Les instruments financiers du Fonds comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs, les créditeurs et charges à payer, les obligations de débours sur les contrats conclus avec des clients, les distributions à payer aux porteurs de parts, les swaps de taux d'intérêt et la dette à long terme. Le Fonds ne conclut pas d'opérations sur instruments financiers à des fins de négociation ou de spéculation. Les actifs financiers seront classés comme étant disponibles à la vente, détenus jusqu'à leur échéance, détenus à des fins de transaction, ou comme des prêts et créances. Les passifs financiers sont comptabilisés à la fraction non amortie du coût. Au départ, tous les actifs et les passifs financiers doivent être inscrits au bilan à leur juste valeur. Une évaluation ultérieure est effectuée au moyen du classement de chaque actif et passif financiers. Les gains et les pertes non réalisés sur les actifs financiers classés comme étant disponibles à la vente sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu jusqu'à ce qu'ils soient réalisés, et ils sont alors inscrits à l'état consolidé des résultats. Tous les instruments dérivés, y compris les instruments dérivés intégrés faisant l'objet d'une comptabilisation distincte, sont inscrits à leur juste valeur au bilan consolidé. Les frais d'opération ayant trait aux instruments financiers sont habituellement capitalisés puis amortis sur la durée de vie prévue de l'instrument financier selon la méthode du taux effectif.

Risque de crédit Les actifs financiers du Fonds qui sont exposés au risque de crédit sont essentiellement la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs et les swaps de taux d'intérêt. Dans le cours normal de ses activités, le Fonds est exposé au risque de crédit lié à ses clients. Le Fonds est exposé à des pertes sur créances dans l'éventualité de l'inexécution des engagements des contreparties aux swaps de taux d'intérêt. Les risques découlant de la concentration du risque de crédit lié aux débiteurs et aux swaps de taux d'intérêt sont limités en raison de la cote de solvabilité des clients et des contreparties aux swaps traités par le Fonds ainsi que des délais de paiement généralement courts et du règlement fréquent des écarts des swaps.

Instruments financiers dérivés Les instruments dérivés sont comptabilisés à leur juste valeur et ils sont inscrits à titre d'actifs lorsqu'ils ont une juste valeur positive et à titre de passifs lorsqu'ils ont une juste valeur négative. Il est possible que les instruments dérivés soient intégrés à d'autres instruments ou contrats financiers. Les instruments dérivés intégrés à d'autres instruments financiers sont évalués de façon distincte lorsque leurs caractéristiques économiques ainsi que les risques qu'ils couvrent ne sont pas clairement et étroitement liés à ceux du contrat hôte, sauf si ce contrat hôte a trait aux activités dans leur cours normal et qu'il est admissible à l'exemption au titre des achats et des ventes ordinaires aux termes des normes.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS *(suite)*

Comptabilité de couverture Lorsque des instruments dérivés sont détenus aux fins de la gestion des risques ou lorsque les opérations répondent aux critères prévus au chapitre 3865 du *Manuel de l'ICCA*, la comptabilité de couverture est appliquée aux risques couverts. Lorsque la comptabilité de couverture n'est pas appliquée, les variations de la juste valeur des instruments dérivés sont constatées dans les résultats, y compris en ce qui a trait aux instruments servant à procurer une couverture économique mais ne répondant pas aux critères aux fins de la comptabilité de couverture.

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2007, le Fonds a cessé d'appliquer la comptabilité de couverture aux swaps de taux d'intérêt en cours au 31 décembre 2006.

Cumul des autres éléments du résultat étendu Les variations de la juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie sont inscrites dans le cumul des autres éléments du résultat étendu jusqu'à ce qu'elles soient constatées dans l'état consolidé des résultats. Le cumul des autres éléments du résultat étendu fait partie des capitaux propres attribuables aux porteurs de parts.

Ajustement transitoire L'incidence de l'adoption de ces nouvelles normes au 1^{er} janvier 2007 a été la suivante :

	Au 31 décembre 2006	Ajustement à l'adoption des nouvelles normes	Au 1 ^{er} janvier 2007
ACTIF			
Swaps de taux d'intérêt	– \$	152 \$	152 \$
Incidence sur le total de l'actif	– \$	152 \$	152 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX PORTEURS DE PARTS			
Swaps de taux d'intérêt	– \$	1 960 \$	1 960 \$
Incidence sur le total du passif	–	1 960	1 960
Capitaux propres attribuables aux porteurs de parts			
Déficit	(26 710)	116	(26 594)
Cumul des autres éléments du résultat étendu	–	(2 199)	(2 199)
Incidence sur le total des capitaux propres attribuables aux porteurs de parts	(26 710)	(2 083)	(28 793)
Incidence sur le total du passif et des capitaux propres attribuables aux porteurs de parts	(26 710)\$	(123)\$	(26 833)\$

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Tous les placements temporaires dont l'échéance à partir de la date d'acquisition est d'au plus trois mois sont considérés comme des équivalents de trésorerie.

Le Fonds et ses filiales conservent leurs soldes d'encaisse dans des comptes bancaires de dépôt ou des placements dont les montants dépassent les limites assurées par le gouvernement fédéral. Le Fonds n'a subi aucune perte sur ces comptes.

Stocks

Les stocks de matières premières sont évalués au coût ou à la valeur de remplacement, selon le moins élevé des deux. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé chaque année à des taux établis de manière à amortir complètement ces immobilisations sur leur durée de vie utile estimative, comme suit :

Machinerie et outillage	10 % à 20 %, amortissement dégressif
Matériel informatique, mobilier et agencements	10 % à 30 %, amortissement dégressif
Logiciels	Amortissement linéaire sur des périodes allant de deux à dix ans
Améliorations locatives	Amortissement linéaire sur la durée du bail

Charges reportées

Le Fonds capitalise les coûts directs liés à la mise au point de nouveaux produits et services jusqu'au début de leur exploitation commerciale, après quoi tous les coûts connexes sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative des nouveaux produits et services.

Les coûts directs se rapportant à certains honoraires, lorsqu'il est déterminé que ces honoraires constituent une composante d'une entente contractuelle, sont capitalisés par le Fonds jusqu'à la fin de la prestation des services professionnels et sont amortis de façon linéaire sur la durée restante du contrat.

Les versements liés à certains contrats importants conclus avec des clients sont amortis sur la durée des contrats d'approvisionnement à long terme connexes.

Les frais de financement reportés représentent des coûts liés à la restructuration des facilités de crédit à terme, et ils sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée de celles-ci. L'amortissement est inscrit dans les intérêts débiteurs.

Écart d'acquisition

L'écart d'acquisition représente l'excédent du prix payé pour les activités de Davis + Henderson, de AVS et de Filogix sur la juste valeur marchande des actifs corporels nets et des actifs incorporels identifiables nets acquis. L'écart d'acquisition n'est pas amorti, mais il fait l'objet d'un test de dépréciation annuellement et il est de nouveau soumis à un tel test lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que l'actif pourrait avoir subi une perte de valeur.

Le test de dépréciation de l'écart d'acquisition consiste à déterminer si la juste valeur de l'unité d'exploitation à laquelle l'écart d'acquisition se rattache est inférieure à sa valeur comptable. Lorsque la juste valeur de l'écart d'acquisition est inférieure à sa valeur comptable, l'écart d'acquisition est considéré comme ayant subi une dépréciation et une perte de valeur est constatée immédiatement.

Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés à la juste valeur marchande et ils représentent les droits associés aux contrats d'impartition d'approvisionnement en chèques, les logiciels exclusifs, les contrats de service conclus avec des clients, les relations clients et les marques. Les actifs incorporels ayant une durée de vie utile limitée sont amortis sur leur durée de vie utile, de la façon suivante :

Droits associés aux contrats d'impartition d'approvisionnement en chèques	Amortissement sur sept ans ou sur la durée restante des contrats, si celle-ci est inférieure
Contrats de service conclus avec des clients	Amortissement sur sept ans ou sur la durée restante des contrats, si celle-ci est inférieure
Logiciels exclusifs	Amortissement linéaire sur 10 ans
Marques	Amortissement linéaire sur 15 ans
Relations clients	Amortissement linéaire sur 15 ans

La valeur comptable des actifs incorporels est soumise à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation ont pour résultat que cette valeur comptable dépasse le total des flux de trésorerie futurs non actualisés. La dépréciation est calculée en soustrayant la juste valeur des actifs incorporels de leur valeur comptable.

Dépréciation des actifs à long terme

La valeur comptable des actifs à long terme est soumise à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation ont pour résultat que cette valeur comptable dépasse le total des flux de trésorerie non actualisés qui devraient résulter de l'utilisation et de la sortie éventuelle des actifs. La dépréciation est calculée en soustrayant la juste valeur des actifs de leur valeur comptable.

Constataion des produits

Le Fonds agit pour son propre compte dans toutes les opérations génératrices de produits liées à l'approvisionnement en chèques et aux autres services liés aux programmes pour comptes d'opérations et ses produits d'exploitation sont présentés sur la base du montant brut facturé aux clients. Les produits tirés de la vente de services et de produits sont constatés lorsque les services ont été rendus ou lorsque les produits sont expédiés.

Les commissions liées à la technologie se composent principalement des ententes aux termes desquelles le Fonds touche une commission sur chaque opération traitée par les clients. Le Fonds constate les produits tirés de telles ententes à mesure que les opérations sont déclarées par les clients, si le recouvrement est raisonnablement sûr.

Certains honoraires, lorsqu'il est déterminé qu'ils constituent une composante d'une entente contractuelle, sont reportés par le Fonds jusqu'à la fin de la prestation des services professionnels et ils sont constatés dans les produits de façon égale sur la durée restante du contrat.

Bénéfice net par part

Le bénéfice net par part, de base et dilué, est calculé en divisant le bénéfice net par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

Conversion de devises

Les éléments monétaires libellés en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date du bilan. Les éléments non monétaires libellés en devises sont convertis aux taux de change en vigueur au moment où les actifs sont acquis ou les obligations, prises en charge. Les produits et les charges sont convertis au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les gains et les pertes de change sont pris en compte dans le calcul du résultat.

Impôts sur le bénéfice

Le Fonds est une fiducie de fonds communs de placement aux fins de l'impôt sur le bénéfice. En cette qualité, le Fonds n'est assujéti à l'impôt que sur les montants qui ne sont pas attribués aux porteurs de parts. Étant donné que la totalité du bénéfice imposable sera attribué aux porteurs de parts, aucune charge d'impôts sur le bénéfice n'a été inscrite dans les présents états financiers consolidés. Les passifs d'impôts liés aux distributions du Fonds sont imposés entre les mains des porteurs de parts.

Avantages sociaux futurs

Le Fonds offre aux salariés admissibles certains avantages postérieurs au départ à la retraite dans le cadre d'un régime sans capitalisation. Ces avantages sociaux comprennent des prestations pour soins de santé et soins dentaires et des prestations d'assurance-vie. Les obligations au titre de ce régime d'avantages postérieurs au départ à la retraite sont établies par des méthodes actuarielles et sont comptabilisées par le Fonds. La dernière évaluation actuarielle du régime d'avantages postérieurs au départ à la retraite a été effectuée le 1^{er} janvier 2005. La prochaine évaluation sera effectuée le 1^{er} janvier 2008. Dans le cas des régimes de retraite à cotisations déterminées du Fonds, la charge de retraite annuelle est fondée sur le moment où les montants sont gagnés par les salariés admissibles.

Apparentés

Aux fins des présents états financiers, une partie est considérée comme un apparenté du Fonds si ce dernier est en mesure d'exercer directement ou indirectement un contrôle sur cette partie ou d'avoir une influence notable sur elle lors de la prise de décisions en matière de finances ou d'exploitation ou vice-versa, ainsi que dans les cas où le Fonds et la partie sont soumis à un contrôle commun ou à une influence notable commune. Les apparentés peuvent être des particuliers ou d'autres entités.

Recours à des estimations

La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés des actifs et des passifs, sur la présentation d'actifs et de passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants déclarés des produits et des charges de la période. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

2. IMPÔTS SUR LE BÉNÉFICE

Le bénéfice gagné par le Fonds qui est distribué chaque année aux porteurs de parts n'est pas assujéti à l'impôt entre les mains du Fonds, mais il est imposé entre les mains des porteurs de parts.

Le Fonds ne constate pas d'actifs ou de passifs d'impôts futurs relativement aux écarts temporaires entre la valeur comptable des éléments figurant au bilan et la valeur fiscale de ces éléments, étant donné que le Fonds entend distribuer à ses porteurs de parts la totalité ou la quasi-totalité de son bénéfice et de ses gains imposables. Le Fonds entend continuer de répondre aux critères qui définissent les « fiducies de fonds communs de placement » aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), et rien n'indique que le Fonds ne parviendra pas à répondre à ces critères. Au 31 décembre 2006, la valeur comptable des actifs et des passifs du Fonds, compte non tenu de l'écart d'acquisition, dépassait leur valeur fiscale dans une mesure d'environ 112,0 millions de dollars (inférieure de (6,3) millions de dollars en 2005). Une tranche de 130,5 millions de dollars (6,9 millions de dollars en 2005) de cet excédent se rapportait à l'excédent de la valeur comptable des actifs incorporels sur leur valeur fiscale. La valeur fiscale de l'écart d'acquisition au 31 décembre 2006 se chiffrait à 157,8 millions de dollars (169,7 millions de dollars en 2005).

Le 21 décembre 2006, le ministre des Finances du Canada a publié un projet de loi (les « propositions ») visant l'imposition, au niveau fédéral, du revenu des fiducies et des sociétés de personnes cotées en Bourse. Le 29 mars 2007, le ministre des Finances du Canada a présenté le projet de loi C-52 à la Chambre des communes afin de mettre en œuvre ces propositions. Les propositions devraient s'appliquer aux fiducies cotées en Bourse qui sont des entités intermédiaires de placement déterminées (les « EIPD ») et qui ont été créées avant le 1^{er} novembre 2006 (les « fiducies existantes »), et ce, à compter des années d'imposition se terminant en 2011 ou après cette date.

Certaines distributions attribuables à une EIPD ne seront pas déductibles au moment du calcul du bénéfice imposable de la EIPD, et celle-ci sera imposée sur ces distributions à un taux qui sera essentiellement le même que le taux d'imposition global qui s'applique aux sociétés imposables canadiennes. Les distributions payées par une EIPD à titre de remboursement de capital ne seront pas assujetties à cet impôt. Il existera des conditions aux termes desquelles une fiducie existante pourra perdre son allègement transitoire, notamment si ses capitaux propres augmentent au-delà d'une certaine limite en dollars calculée en fonction de sa capitalisation boursière à la fermeture des bureaux le 31 octobre 2006.

Le Fonds est une EIPD aux termes des propositions. Si ces propositions sont adoptées, le Fonds sera assujéti à l'impôt sur certains revenus gagnés grâce à ses participations dans ses filiales. Le Fonds serait également tenu de constater des actifs et des passifs d'impôts futurs à l'égard des écarts temporaires censés se résorber en 2011 ou par la suite en ce qui a trait à ses actifs et passifs ainsi qu'à ceux de ses filiales.

3. IMMOBILISATIONS

	31 mars 2007		
	Coût	Amortissement cumulé	Montant net
Machinerie et outillage	15 127 \$	6 970 \$	8 157 \$
Matériel informatique et logiciels	38 046	17 373	20 673
Mobilier, agencements et améliorations locatives	7 898	5 127	2 771
	61 071 \$	29 470 \$	31 601 \$

	31 décembre 2006		
	Coût	Amortissement cumulé	Montant net
Machinerie et outillage	15 014 \$	6 689 \$	8 325 \$
Matériel informatique et logiciels	36 211	14 827	21 384
Mobilier, agencements et améliorations locatives	7 774	4 916	2 858
	58 999 \$	26 432 \$	32 567 \$

L'amortissement au cours du trimestre terminé le 31 mars 2007 s'est élevé à 3 038 \$ (1 914 \$ au T1 de 2006).

4. AUTRES ACTIFS

	31 mars 2007	31 décembre 2006
Coût		
Contrats d'approvisionnement à long terme	12 051 \$	9 750 \$
Frais de financement reportés	1 451	1 451
Autres	370	370
	13 872	11 571
Amortissement cumulé	(4 939)	(4 202)
	8 933 \$	7 369 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

L'amortissement au cours du trimestre terminé le 31 mars 2007, en ce qui a trait aux contrats d'approvisionnement à long terme et aux frais de financement reportés, s'est chiffré respectivement à 668 \$ (1 086 \$ au T1 de 2006) et à 69 \$ (néant au T1 de 2006). L'amortissement des frais de financement reportés est inscrit dans les intérêts débiteurs.

5. ACTIFS INCORPORELS

	31 mars 2007	31 décembre 2006
Coût		
Contrats d'impartition d'approvisionnement en chèques	16 329 \$	16 329 \$
Contrats de service conclus avec des clients	3 669	3 669
Logiciels exclusifs	41 993	41 993
Marques	8 400	8 400
Relations clients	77 887	77 887
	148 278	148 278
Amortissement cumulé	(21 026)	(17 732)
	127 252 \$	130 546 \$

L'amortissement au cours du trimestre terminé le 31 mars 2007 s'est élevé à 3 294 \$ (647 \$ au T1 de 2006).

6. ÉCART D'ACQUISITION

	31 mars 2007	31 décembre 2006
Solde au début de la période	438 546 \$	361 288 \$
Écart d'acquisition acquis au cours de la période		
Acquisition de AVS	(44)	5,318
Acquisition de Filogix	-	71,940
Solde à la fin de la période	438 502 \$	438 546 \$

7. OBLIGATIONS DE DÉBOURS SUR LES CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS

	31 mars 2007	31 décembre 2006
Tranche échéant à moins de un an	2 962 \$	2 195 \$
Tranche échéant à plus de un an	2 212	2 195
Total des obligations de débours sur les contrats conclus avec des client	5 174 \$	4 390 \$

En date du 31 mars 2007, les obligations de débours fixes du Fonds à payer sur les contrats conclus avec des clients se répartissaient comme suit :

2007	1 445 \$
2008	2 962
2009	767
	5 174 \$

8. DETTE À LONG TERME

	31 mars 2007	31 décembre 2006
Emprunt à terme non renouvelable	120 000 \$	120 000 \$
Facilité de crédit renouvelable	25 000	25 000
	145 000 \$	145 000 \$

Le Fonds a des facilités de crédit à terme de 170,0 millions de dollars (170,0 millions de dollars au 31 décembre 2006) échéant le 15 juin 2011; ces facilités comprennent un emprunt à terme non renouvelable de 120,0 millions de dollars et une facilité de crédit renouvelable de 50,0 millions de dollars. Les facilités de crédit portent intérêt à des taux qui varient en fonction de certains ratios financiers du Fonds et des taux d'intérêt ayant cours au Canada et aux États-Unis. Les facilités de crédit de même que tous les contrats de couverture conclus avec les prêteurs sont garantis en priorité au moyen du nantissement de la quasi-totalité des actifs du Fonds et du nantissement de la participation indirecte du Fonds dans S.C. Davis + Henderson. La valeur comptable de la dette à long terme se rapproche de sa juste valeur, étant donné que cette dette porte intérêt à des taux variables qui, dans la plupart des cas, se renouvellent avant trois mois et qui, dans tous les cas, se renouvellent à moins de un an.

La convention de crédit du Fonds renferme un certain nombre de clauses restrictives et de restrictions, dont une qui l'oblige à maintenir certains ratios financiers et à atteindre certains objectifs pour ce qui est de sa situation financière. En date du 31 mars 2007, le Fonds respectait la totalité des clauses restrictives de nature financière et sa situation financière était conforme aux objectifs.

Au 31 mars 2007, le Fonds avait conclu des contrats de couverture sous forme de swaps de taux d'intérêt avec ses prêteurs, de sorte que les taux d'intérêt sur un montant de 132,0 millions de dollars, ou 91,0 %, de l'encours de sa dette à terme étaient de fait fixés aux taux d'intérêt et pour les durées indiqués ci-dessous :

Date d'échéance	Swaps de taux d'intérêt – juste valeur			
	Valeur notionnelle	Actif	Passif	Taux d'intérêt ¹
30 juin 2007	12 000 \$	14 \$	– \$	5,140 %
30 juin 2008	12 000	16	–	5,410 %
4 janvier 2009	10 000	121	–	4,880 %
15 juillet 2009	20 000	–	269	6,063 %
15 juillet 2010	33 000	–	609	6,065 %
15 juin 2011	20 000	–	421	5,935 %
15 juin 2011	25 000	–	336	5,935 %
	132 000 \$	151 \$	1 635 \$	

¹ Les taux d'intérêt présentés comprennent les commissions relatives aux acceptations bancaires actuellement en vigueur. Ces commissions pourraient augmenter ou diminuer en fonction du niveau d'endettement du Fonds par rapport à certains niveaux précisés dans la convention de crédit.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Au 31 mars 2007, si le Fonds avait mis fin à quatre de ces contrats, il aurait été tenu de payer la juste valeur de 1,6 million de dollars (2,0 millions de dollars au 31 décembre 2006), et il aurait reçu 0,2 million de dollars (0,2 million de dollars au 31 décembre 2006) à l'échéance du reste des contrats, tel qu'il est indiqué au bilan.

9. AUTRES PASSIFS À LONG TERME

	31 mars 2007	31 décembre 2006
Programme de rémunération différée	1 682 \$	1 659 \$
Avantages sociaux futurs	787	861
	2 469 \$	2 520 \$

Le programme de rémunération différée est un régime d'intéressement à long terme de cinq ans à l'intention de la direction, qui est soumis à certains critères de rendement ainsi qu'à certaines conditions d'acquisition des droits et qui est à payer après le 31 décembre 2008.

Les avantages sociaux futurs consistent en des régimes de retraite à cotisations déterminées et en un régime d'avantages sociaux postérieurs au départ à la retraite. Les obligations au titre des avantages sociaux futurs sont liées au régime d'avantages sociaux postérieurs au départ à la retraite.

Les régimes de retraite principaux du Fonds sont des régimes de retraite à cotisations déterminées qui garantissent le paiement de prestations de retraite à la quasi-totalité des salariés admissibles. La charge globale du Fonds relativement aux régimes de retraite à cotisations déterminées pour le trimestre terminé le 31 mars 2007 s'est établie à 0,5 million de dollars (0,4 million de dollars au T1 de 2006).

Le régime d'avantages sociaux postérieurs au départ à la retraite du Fonds offre certaines prestations pour soins de santé et soins dentaires et certaines prestations d'assurance-vie aux salariés admissibles. Les modalités du régime ont été modifiées en date du 1^{er} janvier 2005, ce qui a entraîné une réduction de 1,8 million de dollars des obligations ainsi que des pertes actuarielles de 1,6 million de dollars. La réduction des obligations découlant de la modification du régime est amortie sur trois ans et demi et les pertes actuarielles sont amorties sur six ans.

10. PARTS DE FIDUCIE

Un nombre illimité de parts de fiducie peut être émis par le Fonds conformément à la déclaration de fiducie du Fonds. Chaque part est cessible et confère à son porteur un droit de bénéficiaire égal et indivis dans toutes les distributions effectuées par le Fonds ainsi que dans l'actif net du Fonds. Toutes les parts sont de la même catégorie, comportent les mêmes droits et privilèges et ne sont pas susceptibles d'appels de fonds futurs. Chaque part confère à son porteur le droit à un vote aux assemblées des porteurs de parts ainsi qu'une participation proportionnelle dans les distributions déclarées par le Fonds. Le Fonds a l'intention d'affecter

son encaisse distribuable aux distributions en espèces mensuelles, tel qu'il est indiqué dans la déclaration de fiducie du Fonds, sous réserve de certaines conditions relatives au fonds de roulement et autres conditions. Le produit net tiré de l'émission de parts de fiducie ainsi que le nombre de parts en circulation se sont établis comme suit :

	31 mars 2007	31 décembre 2006
Solde au début de la période	474 585 \$	365 385 \$
Parts émises	–	109 200
Solde à la fin de la période	474 585 \$	474 585 \$
Parts en circulation à la fin de la période	43 946 792	43 946 792

Le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours du trimestre terminé le 31 mars 2007 s'est chiffré à 43 946 792 parts (37 920 792 au T1 de 2006).

11. ENGAGEMENTS

Au 31 mars 2007, le Fonds avait les obligations annuelles suivantes découlant de contrats de location de biens immobiliers, de véhicules et de matériel pour les exercices indiqués :

2007	3 201 \$
2008	3 405
2009	2 589
2010	2 577
2011	1 072
Par la suite	583
	13 427 \$

12. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Un fiduciaire du Fonds agit en qualité de président du conseil d'administration de la Société canadienne des postes, l'un des principaux fournisseurs de l'entreprise. Le total des achats effectués auprès de ce fournisseur au cours du trimestre terminé le 31 mars 2007 s'est établi à 6 044 \$ (5 922 \$ au T1 de 2006). Au 31 mars 2007, un montant de 1 405 \$ (1 285 \$ au 31 décembre 2006) était à payer à la Société canadienne des postes, montant qui a été inclus dans les créiteurs et charges à payer.

13. PRINCIPAUX CLIENTS

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2007, une tranche de 78 % (83 % au T1 de 2006) des produits d'exploitation du Fonds est provenue de ses sept clients les plus importants. Cinq de ces clients ont compté chacun pour plus de 10 % des produits d'exploitation du Fonds mais pas plus de 17 % de ce total.

14. INFORMATIONS SECTORIELLES

Le Fonds compte deux secteurs d'activités, lesquels sont définis en fonction de leurs produits et services ainsi que des marchés qu'ils desservent. Le secteur Davis + Henderson inclut notamment le programme d'approvisionnement en chèques, le programme de pochettes de dépôt, Tr@nsExpress^{MD} et les programmes de recherche et d'enregistrement pour les prêts sur biens personnels. Quant au secteur Filogix, il englobe, entre autres services, ceux liés au montage et à la souscription de prêts hypothécaires au Canada.

Les actifs sectoriels incluent l'écart d'acquisition et les actifs incorporels constatés dans le cadre de l'acquisition des entreprises de chaque secteur.

Les charges du siège social comprennent celles que le Fonds engage en sa qualité d'entité ouverte. Les actifs du siège social sont constitués essentiellement de trésorerie et d'équivalents de trésorerie.

Avant le 15 juin 2006, le Fonds n'avait qu'un seul secteur d'activités, soit celui de Davis + Henderson. Ce qui suit constitue un résumé de l'information financière pour le trimestre terminé le 31 mars 2007 :

	Trimestre terminé le 31 mars 2007			
	Secteur Davis + Henderson	Secteur Filogix	Siège social	Chiffres consolidé
Produits d'exploitation	78 497 \$	12 652 \$	– \$	91 149 \$
Coût des produits vendus et charges d'exploitation	54 486	8 748	679	63 913
Amortissement des immobilisations et des autres actifs	2 377	1 329	–	3 706
	21 634	2 575	(679)	23 530
Intérêts débiteurs	–	–	2 230	2 230
Gain non réalisé net sur les swaps de taux d'intérêt	–	–	(324)	(324)
Amortissement des actifs incorporels	811	2 483	–	3 294
Participation sans contrôle	109	–	–	109
Bénéfice net	20 714 \$	92 \$	(2 585)\$	18 221 \$
Dépenses engagées pour les immobilisations et les autres actifs	2 095 \$	1 494 \$	– \$	3 589 \$
Actifs incorporels	7 000 \$	120 252 \$	– \$	127 252 \$
Écart d'acquisition	366 562 \$	71 940 \$	– \$	438 502 \$
Total de l'actif	445 686 \$	187 085 \$	7 089 \$	639 860 \$

Pour le secteur Davis + Henderson, cinq clients ont compté chacun pour plus de 10 % des produits d'exploitation mais pas plus de 19 % de ces produits d'exploitation. Pour le secteur Filogix, trois clients ont compté chacun pour plus de 10 % des produits d'exploitation mais pas plus de 16 % de ces produits d'exploitation.

Informations supplémentaires

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part, non vérifié)	Trimestre terminé le	Trimestre terminé le	Trimestre terminé le	Trimestre terminé le	Trimestre terminé le
	31 mars 2007	31 décembre 2006	30 septembre 2006	30 juin 2006	31 mars 2006
Produits d'exploitation	91 149 \$	87 932 \$	87 966 \$	75 900 \$	71 918 \$
Coût des produits vendus et charges d'exploitation	63 913	62 034	62 754	52 989	51 016
Amortissement des immobilisations et des autres actifs	3 706	3 902	3 752	3 286	3 000
	23 530	21 996	21 460	19 625	17 902
Intérêts débiteurs	2 230	2 186	2 248	887	695
Gain non réalisé net sur les swaps de taux d'intérêt	(324)	–	–	–	–
Amortissement des actifs incorporels	3 294	3 254	3 339	996	647
Participation sans contrôle	109	89	88	25	–
Bénéfice net	18 221 \$	16 467 \$	15 785 \$	17 717 \$	16 560 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	21 674 \$	22 111 \$	22 786 \$	26 498 \$	18 358 \$
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	3 526	1 671	268	(4 424)	1 875
Participation sans contrôle	(109)	(89)	(88)	(25)	–
Variations des autres actifs et passifs d'exploitation	(18)	(70)	(90)	(50)	(26)
Flux de trésorerie d'exploitation ajustés ²	25 073	23 623	22 876	21 999	20 207
Moins					
Investissement de maintien	1 889	1 912	997	1 377	1 545
Paiements sur contrats à des fins de maintien	1 517	20	800	625	1 250
Encaisse distribuable après l'investissement de maintien et les paiements sur contrats ¹	21 667	21 691	21 079	19 997	17 412
Moins					
Investissement de croissance ³	183	34	884	411	–
Investissement à des fins autres que de maintien	–	–	–	–	–
Paiements sur contrats à des fins autres que de maintien	–	–	–	–	–
Encaisse distribuable après l'ensemble des dépenses en immobilisations et des paiements sur contrats	21 484 \$	21 657 \$	20 195 \$	19 586 \$	17 412 \$

¹Le Fonds définit l'investissement de maintien comme étant les dépenses en immobilisations nécessaires au maintien de la capacité de production actuelle de l'entreprise ou, de manière générale, à l'amélioration de son efficacité. L'investissement de maintien comprend également les paiements fixes et récurrents sur contrats de clients qui sont faits annuellement pendant toute la durée des contrats. Le Fonds définit l'investissement de croissance comme étant les dépenses en immobilisations qui augmentent la capacité de production de l'entreprise et qui, selon des attentes raisonnables, devraient se traduire par une augmentation des flux de trésorerie. L'investissement à des fins autres que de maintien s'entend des dépenses qui devraient accroître les flux de trésorerie d'exploitation futurs de l'entreprise, qui ne sont pas faites sur une base régulière et qui comprennent les paiements sur contrats à des fins autres que de maintien, lesquels constituent des obligations de paiements aux termes de certains contrats de clients à long terme.

²Les variations des éléments hors caisse du fonds de roulement ainsi que de certains autres éléments du bilan n'ont pas été pris en compte dans le calcul des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation afin de ne pas tenir compte des conséquences d'écart temporels dans les encaissements et les débours, écarts qui ont généralement tendance à se résorber d'eux-mêmes mais qui peuvent varier considérablement d'un trimestre à l'autre. La participation sans contrôle et les variations des autres passifs à long terme sont déduites des flux de trésorerie d'exploitation ajustés.

³Un montant d'environ 0,4 million de dollars lié aux dépenses en immobilisations de Filogix a été classé dans l'investissement de croissance et non de maintien pour le trimestre terminé le 30 juin 2006.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Sommaire des flux de trésorerie par part

(en dollars canadiens, non vérifié)	Trimestre terminé le 31 mars 2007	Trimestre terminé le 31 décembre 2006	Trimestre terminé le 30 septembre 2006	Trimestre terminé le 30 juin 2006	Trimestre terminé le 31 mars 2006
Flux de trésorerie d'exploitation ajustés	0,5705 \$	0,5375 \$	0,5205 \$	0,5559 \$	0,5329 \$
Encaisse distribuable après l'investissement de maintien et les paiements sur contrats	0,4930 \$	0,4936 \$	0,4796 \$	0,5053 \$	0,4592 \$
Encaisse distribuable après l'ensemble des dépenses en immobilisations et des paiements sur contrats	0,4889 \$	0,4928 \$	0,4595 \$	0,4949 \$	0,4592 \$
Distributions payées au cours de la période	0,3840 \$	0,3780 \$	0,3750 \$	0,3750 \$	0,3660 \$
Distributions déclarées au cours de la période	0,3880 \$	0,3810 \$	0,3750 \$	0,3750 \$	0,3690 \$

Bilan consolidé condensé

(en milliers de dollars canadiens, non vérifié)	31 mars 2007	31 décembre 2006	30 septembre 2006	30 juin 2006	31 mars 2006
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 089 \$	5 788 \$	8 893 \$	4 607 \$	9 441 \$
Autres actifs à court terme	26 332	27 457	27 384	28 834	17 136
Immobilisations et autres actifs	40 685	39 936	41 908	42 701	29 220
Écart d'acquisition et autres actifs incorporels	565 754	569 092	572 215	575 635	369 131
	639 860 \$	642 273 \$	650 400 \$	651 777 \$	424 928 \$
Créditeurs et autres passifs à court terme	41 034 \$	44 420 \$	47 100 \$	48 064 \$	32 697 \$
Autres passifs à long terme	6 316	4 715	4 797	4 604	5 328
Dette à long terme	145 000	145 000	150 000	150 000	50 000
Participation sans contrôle	372	263	351	263	–
Capitaux propres attribuables aux porteurs de parts	447 138	447 875	448 152	448 846	336 903
	639 860 \$	642 273 \$	650 400 \$	651 777 \$	424 928 \$

Distributions historiques

Mois	Distributions par part ¹						
	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001
Janvier	0,1280 \$	0,1220 \$	0,1200 \$	0,1150 \$	0,1117 \$	0,1083 \$	– \$
Février	0,1280	0,1220	0,1200	0,1150	0,1117	0,1083	–
Mars	0,1320	0,1250	0,1200	0,1168	0,1117	0,1083	–
Avril	–	0,1250	0,1200	0,1168	0,1133	0,1083	–
Mai	–	0,1250	0,1200	0,1168	0,1133	0,1083	–
Juin	–	0,1250	0,1200	0,1168	0,1133	0,1083	–
Juillet	–	0,1250	0,1200	0,1168	0,1133	0,1117	–
Août	–	0,1250	0,1220	0,1168	0,1133	0,1117	–
Septembre	–	0,1250	0,1220	0,1168	0,1133	0,1117	–
Octobre	–	0,1250	0,1220	0,1168	0,1150	0,1117	–
Novembre	–	0,1280	0,1220	0,1200	0,1150	0,1117	–
Décembre ²	–	0,1280	0,1220	0,1200	0,1150	0,1117	0,0427
	0,3880 \$	1,5000 \$	1,4500 \$	1,4044 \$	1,3599 \$	1,3200 \$	0,0427 \$

¹Les distributions mensuelles sont faites aux porteurs de parts inscrits le dernier jour ouvrable de chaque mois et sont versées dans les 31 jours suivant la fin de chaque mois.

²Les distributions versées en 2001 correspondent à celles relatives aux douze jours civils à partir du 20 décembre 2001 jusqu'au 31 décembre 2001.

INFORMATIONS FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES

Ventilation des distributions à des fins fiscales

	2007	2006	2005	2004	2003	2002
Revenu de dividendes	0,0 %	0,0 %	0,0 %	15,0 %	19,5 %	16,9 %
Autres revenus	100,0 %	100,0 %	91,6 %	75,2 %	69,5 %	71,5 %
Remboursement de capital	0,0 %	0,0 %	8,4 %	9,8 %	11,0 %	11,6 %
Total des distributions de la période	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

La ventilation des distributions à des fins fiscales de 2007 présentée ci-dessus correspond à une estimation fondée sur le total des distributions prévues pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2007.

Autres données

(en milliers, sauf les montants par part)

Fin du trimestre	Fourchette de cours des parts (TSX: « DHEUN »)			Volume quotidien moyen	Nombre de parts en circulation à la fin du trimestre	Capitalisation boursière à la fin du trimestre
	Haut	Bas	Clôture			
2007 T1	17,19 \$	15,00 \$	16,60 \$	87	43 947	729 517 \$
2006 T4	19,80	13,80	15,46	143	43 947	679 417
T3	19,49	17,21	19,19	96	43 947	843 339
T2	21,99	16,99	17,70	100	43 947	777 858
T1	23,18	19,50	21,50	61	37 921	815 297
2005 T4	24,00	16,32	23,19	92	37 921	879 383
T3	24,07	19,50	21,19	88	37 921	803 542
T2	22,85	19,58	20,92	61	37 921	793 303
T1	23,25	19,65	22,00	67	37 921	834 257
2004 T4	23,25	18,80	22,70	81	37 921	860 802
T3	19,62	16,75	19,45	58	37 921	737 559
T2	19,34	15,05	18,00	93	37 921	682 574
T1	19,40	16,71	19,40	92	37 921	735 663
2003 T4	17,50	15,10	17,45	67	37 921	661 718
T3	15,65	14,52	15,30	99	37 921	580 188
T2	15,20	12,91	15,00	82	37 921	568 812
T1	13,69	12,48	12,94	92	37 921	490 695
2002 T4	13,25	11,22	12,86	139	37 921	487 661
T3	12,13	10,45	12,10	165	37 921	458 842
T2	11,25	10,00	10,95	176	37 921	415 233
T1	11,20	10,11	10,51	149	18 955	199 217

FONDS DE REVENU DAVIS + HENDERSON

ADMINISTRATEURS, FIDUCIAIRES ET DIRIGEANTS

Paul Damp^{1,2}

Président du conseil,
administrateur et fiduciaire
Associé directeur,
Kestrel Capital

Allan Gotlieb²

Administrateur et fiduciaire
Président du conseil,
Sotheby's Canada

Brad Nullmeyer¹

Administrateur et fiduciaire
Président et Chef de la direction,
A&A Capital

Helen K. Sinclair²

Administratrice et fiduciaire
Chef de la direction,
BankWorks Trading Inc.

Gordon J. Feeney¹

Administrateur et fiduciaire
Directeur d'entreprise

Robert Cronin

Administrateur et dirigeant
Chef de la direction,
Société en commandite
Davis + Henderson

Catherine Martin

Dirigeante
Directrice des finances,
Société en commandite
Davis + Henderson

ÉQUIPE DE DIRECTION

Robert Cronin

Chef de la direction

Yousry Bissada

Vice-président directeur

Catherine Martin

Directrice des finances

Chad Alderson

Vice-président et
chef de la technologie

Yves Denommé

Vice-président, Exploitation

Suzanne Mandrozou

Vice-présidente,
Ressources humaines

Larry Mullins

Vice-président,
Solutions de prêts

Serge Rivest

Vice-président directeur,
Ventes et marketing

Steve Rotz

Vice-président,
Expansion des affaires

Joanne Sisco

Vice-présidente,
Services de données d'entreprise

RENSEIGNEMENTS SUR LA SOCIÉTÉ

Vérificateurs

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Agent des transferts

Compagnie Trust CIBC Mellon

Conseillers juridiques

Torys s.r.l.

Relations avec les investisseurs

Catherine Martin

416-696-7700

courriel :

catherine.martin@dhltd.com

Siège social

939, Eglinton Avenue East,
bureau 201,

Toronto (Ontario) M4G 4H7

Téléphone : 416 696-7700

Télécopieur : 416 696-9720

Site Web : www.dhltd.com

Symbole à la Bourse de

Toronto

DHF.UN

Demandes de renseignements

Les demandes de renseignements portant sur des questions de déontologie, de comptabilité, de contrôles internes et de vérification peuvent être soumises par écrit de manière confidentielle au président du comité de vérification :

Président du comité de vérification,
Fonds de revenu Davis + Henderson,
939, Lawrence Avenue East,
C.P. 47577,
Don Mills (Ontario) M3C 3S7.

¹ Membre, comité de vérification (Bradley Nullmeyer est le président du comité)

² Membre, comité Ressources humaines et gouvernance (Helen K. Sinclair est la présidente du comité)

FONDS DE REVENU DAVIS + HENDERSON

Marques de commerce, brevets et droit d'auteur

Tous les mots affichés en italique dans le présent rapport trimestriel sont des marques de commerce de Société en commandite Davis + Henderson, de Advanced Validation Systems Limited Partnership ou de Filogix Limited Partnership, selon le cas. Toutes les autres marques sont des marques de commerce de leurs titulaires respectifs.

© 2007 Société en commandite Davis + Henderson.

Code de conduite commerciale et de déontologie

Vous pouvez obtenir des exemplaires du Code de conduite commerciale et de déontologie du Fonds en consultant le site Web du Fonds à l'adresse www.dhltd.com ou en écrivant à l'adresse suivante :
Secrétaire, Fonds de revenu Davis + Henderson
939, Eglinton Avenue East
bureau 201
Toronto (Ontario) M4G 4H7

Exemplaires du rapport trimestriel

Pour obtenir des exemplaires du présent rapport trimestriel, veuillez consulter le site Web du Fonds à l'adresse www.dhltd.com ou écrire à l'adresse suivante :

Secrétaire, Fonds de revenu Davis + Henderson
939, Eglinton Avenue East
bureau 201
Toronto (Ontario) M4G 4H7

English Version: We would be pleased to send you the English version of this annual report. Please call us at 416-696-7700 or send us an e-mail at investorrelations@dhltd.com

FONDS DE REVENU DAVIS + HENDERSON
939, Eglinton Avenue East
bureau 201
Toronto (Ontario) M4G 4H7

Symbole à la Bourse de Toronto : DHF.UN
Site Web : www.dhtld.com

Fonds de revenu



Davis + Henderson



Sources Mixtes
Produit issu de forêts bien gérées
et d'autres sources maîtrisées

Cert no. SW-COC-1161
www.fsc.org
© 1996 Forest Stewardship Council